



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

air

Question écrite n° 111037

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur la circulaire dite Olin. Si la limitation de gaz carbonique demeure un problème essentiel, les utilisateurs de 4 x 4, de quads ou de motos ne doivent pas pour autant être considérés comme des « délinquants de l'environnement ». Il souhaite donc savoir quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre afin de concilier protection de l'environnement et libertés privées.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111037

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12319